

ÉTAPE D'HIVER 2020

COLLÈGE BORÉAL

(14 SEMAINES)

À CONFIRMER

Période pour le dépôt des demandes de bourses de la Fondation du Collège Boréal – les dates seront communiquées par courriel

À CONFIRMER

Période d'attribution des bourses

**MARDI 1 OCTOBRE –
VENDREDI 3 JANVIER**

Période d'inscription - Inscription en ligne par l'entremise du portail étudiant et inscription au bureau d'accueil des campus

MARDI 15 OCTOBRE

Date limite pour payer le dépôt des droits de scolarité de l'année entière (pour les programmes qui débutent à l'étape d'hiver)

VENDREDI 25 OCTOBRE

Date limite pour déposer une demande de transferts en bloc pour l'étape d'hiver

FIN DÉCEMBRE

- Horaires de l'étape d'hiver disponibles au portail étudiant
- Choisir le cours de Formation générale au choix au portail étudiant

**MARDI 24 DÉCEMBRE (12 H) – JEUDI 2
JANVIER**

Congé de la période des fêtes. Le collège est fermé

VENDREDI 3 JANVIER

Inscriptions et suivis des dossiers académiques (reconnaissance des acquis, reprises d'examen, cheminements personnalisés)

LUNDI 6 JANVIER

Début des cours

LUNDI 13 JANVIER

Date limite pour l'évaluation de placement et d'équivalence

LUNDI 20 JANVIER

Date limite pour :

- s'inscrire à un programme qui débute à l'étape d'hiver
- modifier un choix de programme ou de campus
- ajouter un cours à ton dossier
- se retirer d'un cours sans mention au dossier scolaire
- abandonner un programme avec remboursement des droits de scolarité
- payer les frais de l'étape de l'hiver sans frais de retard

VENDREDI 24 JANVIER

Date limite pour :

- Soumettre une demande de transfert de crédits;
- Soumettre une demande de reconnaissance des acquis

**LUNDI 3 – VENDREDI 7 FÉVRIER
(TENTATIVE)**

Sondage sur les indicateurs de rendement

LUNDI 10 – VENDREDI 14 FÉVRIER

Sondage des cours et de l'environnement. Seulement les cours où les étudiants ne seront plus en salle de classe durant la période des sondages de mars.

LUNDI 17 FÉVRIER

Journée de la famille. Le collège est fermé.

MARDI 18 – VENDREDI 21 FÉVRIER

Rencontres mi- semestrielles d'évaluation du rendement scolaire

LUNDI 24 – VENDREDI 28 FÉVRIER

Semaine d'étude

* Le calendrier pourrait être sujet à changement; veuillez toujours vous référer à la version affichée au site Web du Collège Boréal <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/calendrier-collegial/>. À moins d'avis contraire, les dates établies suivent les modalités relatives à la plupart des programmes et cours d'une pleine durée typique (14 semaines). Pour tous les autres programmes, veuillez communiquer auprès du bureau du Registraire pour les dates spécifiques à ceux-ci. Vérifiez votre [Guide de programme](#) pour connaître les modalités particulières à votre programme.

CALENDRIER SCOLAIRE * 2019–2020

SAMEDI 14 MARS	Date limite pour se retirer d'un cours avec la mention R (retrait) au dossier scolaire
LUNDI 16 – VENDREDI 20 MARS	Sondage des cours et de l'environnement
SAMEDI 4 AVRIL	Journée Portes ouvertes (la date est sujet au changement)
VENDREDI 10 AVRIL	Vendredi Saint. Le collège est fermé.
VENDREDI 17 AVRIL	<ul style="list-style-type: none">• Fin des cours de l'étape d'hiver• Notes en cours de vérification (non accessibles au portail étudiant)
MERCREDI 22 AVRIL, 12H	Date limite pour effectuer l'entrée des notes aux dossiers des étudiants
MARDI 28 – MERCREDI 29 AVRIL	Réunions d'évaluation de rendement scolaire
FIN AVRIL	<ul style="list-style-type: none">• Horaire pour les étapes du printemps et de l'été disponibles au portail étudiant• Choisir le cours de Formation générale au choix au portail étudiant
VENDREDI 1 MAI	Notes finales d'étape disponibles au portail étudiant

* Le calendrier pourrait être sujet à changement; veuillez toujours vous référer à la version affichée au site Web du Collège Boréal <http://www.collegeboreal.ca/services-etudiants/calendrier-collegial/>. À moins d'avis contraire, les dates établies suivent les modalités relatives à la plupart des programmes et cours d'une pleine durée typique (14 semaines). Pour tous les autres programmes, veuillez communiquer auprès du bureau du Registrariat pour les dates spécifiques à ceux-ci. Vérifiez votre [Guide de programme](#) pour connaître les modalités particulières à votre programme.